

Interpellation en vue du conseil communal du 06/09/2021

Les écoles de la ville vont-elles offrir un repas chaud gratuit à tous les enfants des familles sinistrées ?

Les inondations à Angleur et à Chênée ont causé des dommages matériels et émotionnels qui vont être difficiles à surmonter d'un point de vue personnel, pour chaque victime, mais aussi d'un point de vue collectif, c'est-à-dire structurel. Très concrètement, un des problèmes récurrents sur le terrain concerne la disponibilité de repas chauds. Beaucoup de ménages sont encore privés de gaz, voire d'électricité. Il est impossible dans ces conditions de cuisiner. À cela s'ajoute la charge mentale et le temps consacrés aux formalités administratives, techniques, aux trajets et à la gestion d'un quotidien complètement chamboulé.

Heureusement, des initiatives publiques ou privées ont fleuri un peu partout. Mais la garantie d'un repas chaud quotidien n'est pas acquise pour les personnes sinistrées. Elle ne l'est pas non plus pour les citoyens précarisés. Et c'est dans une optique de justice sociale que le fond Truffaut-Delbrouck et le Resto du cœur de Liège prennent en charge depuis quelques années le coût des repas chauds scolaires destinés aux enfants liégeois issus de familles en situation de pauvreté. Nous vous demandons d'élargir et de financer cette offre, qui existe déjà structurellement, aux enfants des familles qui subissent encore les conséquences des inondations et ne peuvent assurer un repas chaud, complet et équilibré à leur enfant.

Ma question est la suivante :

- L'échevinat de l'enseignement compte-t-il permettre aux enfants sinistrés de manger gratuitement un repas chaud à l'école les jours scolaires, dans les écoles communales où ils sont scolarisés ?

Céline Fassotte

Conseillère communal PTB